

On laisse de côté les questions litigieuses

Les réunions auxquelles ont participé les ambassadeurs de l'OMC cette semaine n'ont pas fait avancer d'un iota l'ordre du jour de la CM8, car on a tout simplement éludé les questions litigieuses, notamment le programme de travail de 2012 ou les accords plurilatéraux, lors des délibérations entre les hauts fonctionnaires.

Des fonctionnaires ont déclaré qu'il y a eu un bref débat sur le maintien du statu quo pour les tarifs, mais sans que l'on enregistre de progrès importants. Les États-Unis et d'autres pays développés continuent de militer pour l'accord sur le maintien du statu quo pour les tarifs, conformément à la déclaration du G-20 selon laquelle les pays conviendront de geler leurs tarifs aux niveaux appliqués actuels pendant cette période économique fragile.

Les pays en développement, et en particulier les pays émergents comme le Brésil, se sont vigoureusement opposés au maintien du statu quo pour les tarifs, prétendant qu'il restreint leur flexibilité en raison de l'écart qui existe entre leurs tarifs appliqués et consolidés, contrairement à ce qui est le cas dans les pays développés, dans lesquels les niveaux appliqués sont pour ainsi dire identiques aux tarifs consolidés.

Proposition de l'Australie pour le Programme de Doha pour le développement

Un accord sur le maintien du statu quo pour les tarifs portant sur la protection existante fait partie d'un train de mesures qu'a proposé le ministre du Commerce de l'Australie, M. Craig Emerson, afin de faire de la CM8 un événement réussi.

Dans une lettre datée du 30 septembre qu'il a expédiée aux ministres de l'OMC, M. Emerson a reconnu qu'on ne réussira probablement pas à conclure Doha au moyen de l'approche actuelle, et a proposé que les membres acceptent un nouveau plan d'ici la CM8.

La nouvelle approche proposée par M. Emerson comporte des modalités échelonnées :

- i. Un train de mesures devant profiter aux pays les moins avancés (PMA). La franchise de droits et l'absence de contingent pourraient figurer parmi ces mesures.
- ii. La poursuite de la négociation des enjeux de Doha, assortie d'une mise en œuvre précoce, lorsque c'est réalisable; en d'autres termes, examiner de quelle façon exploiter intégralement le paragraphe 47 de la Déclaration de Doha appelant à une récolte/mise en œuvre hâtive dans certains secteurs des négociations.
- iii. La négociation d'accords choisis à l'intérieur du Cycle de Doha et à l'extérieur du PDD, mais en parallèle de celui-ci (AMP, ATI et enjeux du XXI^e siècle).

Le ministre du Commerce australien en appelle aux dirigeants du G-20 afin qu'ils jouent un rôle important pour façonner le résultat de la CM8 en évitant de diffuser un autre communiqué « comme si de rien n'était » appelant simplement à une conclusion réussie des négociations dans un avenir prochain, sans donner de quelconques orientations particulières. Ceci, a-t-il dit, sera considéré comme « un aveu d'échec », échec qui pourrait effectivement se produire si les dirigeants du G-20 décident de « mettre le Cycle de Doha au congélateur », d'écrire M. Emerson.

Au lieu de cela, M. Emerson demande aux dirigeants du G-20 et des pays de l'APEC de contribuer à consolider l'approche échelonnée qu'il propose, en instruisant leurs ministres du Commerce respectifs à effectivement « produire un train de mesures en décembre, suivi par d'autres tranches aboutissant à un accord final, accompagné de l'entente de ne pas accroître la protection en cours de route et d'une nouvelle approche des négociations », a-t-il écrit, exhortant les ministres du Commerce à trouver l'occasion d'entamer une réflexion sur les options ci-dessus avant le Sommet du G-20 qui se tiendra les 3 et 4 novembre à Cannes.

Prochains événements

- Comité des négociations commerciales, 20 octobre 2011
- Conseil général de l'OMC, 21 octobre, 1^{er}-2 décembre 2011
- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011 – Cannes
- Conférence ministérielle de l'APEC, 11 novembre 2011
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 17 novembre 2011, 20-21 juin, 26-27 septembre 2012
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter :

www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca,
www.cbhema.com.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

